



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 29 juin 2022 DELIBERATION

Rapporteuse : Mme Anne SAOUTER

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric LOUSTAU

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 25
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,
Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, Adjoints,
M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représenté-e-s :

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Jean-Paul PORTESSÉNY donne pouvoir à M. André LABARTHE

Etait absente :

- Mme Patricia PROHASKA

16 - DON DE NUMERAIRE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Conformément à l'arrêté municipal du 20 juin 2016 relatif à la gestion des objets trouvés, il sera versé à la Régie de Dons du Centre Communal d'Action Sociale la somme de 33.99 €.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

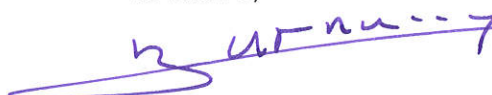

- **APPROUVE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 29 juin 2022.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 05/07/2022

Le Maire,

Bernard UTHURRY